

<https://www.francetransactions.com/impots/calcul-tmi-2018.html>



Calcullette TMI 2018 (Taux Marginal d'Imposition)

- À IMPÔTS -



Publication date: vendredi 9 février 2018

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021 - Tous droits réservés

2018, année fiscale blanche, mais...

Uniquement sur les revenus catégoriels des traitements et salaires ! La mise en place du prélèvement à la source au 1er janvier 2019 conduit Bercy à annuler l'imposition de l'impôt sur le revenu sur les traitements et salaires. Vous ne pourriez effectivement pas forcément payer deux fois votre IR la même année. Tous les autres revenus catégoriels (fonciers, financiers, etc.) que ceux des traitements et salaires restent imposables au barème de l'IR. Ces derniers comptent pour la détermination de votre TMI.

Qu'est-ce que le TMI ?

Le taux marginal d'imposition (TMI) est le taux d'imposition appliqué aux revenus situés dans la plus haute tranche d'imposition (cf [barème des impôts 2018](#)).

Le TMI (taux marginal d'imposition) n'est pas à confondre avec le taux moyen d'imposition. Ce dernier taux moyen correspond au taux d'imposition global sur vos revenus, il est purement indicatif.

Calcul de TMI

Détermination de votre TMI 2018 applicable sur vos revenus 2017.

Détermination de votre TMI applicable pour l'année 2018

[calcul impot] Revenu net fiscal 2017 (hors retraite) : Euros ?

[calcul impot] Pensions de retraites et rentes 2017 : Euros ?

[calcul impot] Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans : ?

[calcul impot] Nombre d'enfants à charge : ?

[calcul impot] Nombre de parts du foyer fiscal : ?

Veillez laisser ce champ vide :

[Calcul en cours...]

L'imposition sur les revenus étant progressive, le seul taux réellement utile à connaître est le TMI. Il permet de savoir combien d'euros sont à verser pour 100 Euros supplémentaire de revenus. Par exemple, avec un TMI de 30%, 100 Euros de revenu supplémentaire génèrent 30 Euros d'impôts à payer en plus.

Cette calculatrice est proposée à titre indicatif et ne constitue en rien une source d'information officielle.